

BAPE Quai Sandy Beach

298 **P** **NP** **DM7**

Projet de restauration, au sud du quai,
au port de Gaspé (Sandy Beach)

6212-06-004



6, rue de l'Écloserie, Newport
(Québec) G0C 2A0 Canada

T 418 777-2001

M 418 782-7217

fmqc@globetrotter.net

Présentation de nos compagnies

Fermes Marines du Québec (FMQ)

Investissements de 8.5 millions \$

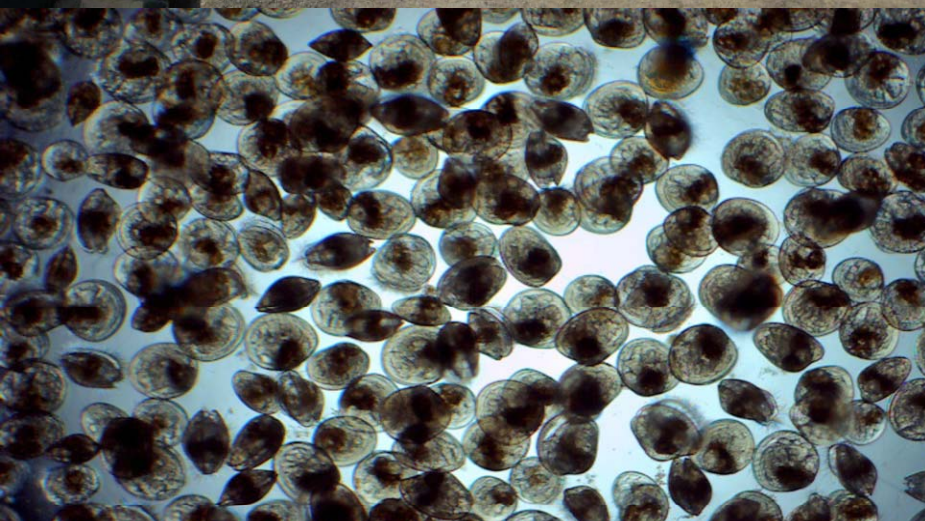
- Construction éclosérie 2012
- Opère une éclosérie pétoncles, algues et R&D
- Achète du pétoncle vivant d'élevage
- Commercialise du pétoncle vivant/congelé entier

Fermes Marines de Gaspé (FMG)

Investissements 1.5 millions \$

- Achète du naissain de pétoncle
- Élève du pétoncle dans la Baie de Gaspé
- Vends du pétoncle ayant atteint la taille commerciale à FMQ





Chiffres d'affaires

Deux entreprises en démarrages

Des problèmes de contamination de l'élevage dans la Baie de Gaspé en 2014-2015 pourraient détruire les stocks des récoltes couvrant les années 2015-2016-2017, privant l'entreprise FMQ d'environ 10,5 millions \$ en revenus de ventes.

Les stocks des récoltes de l'automne 2015 ont été mis à l'eau à l'automne 2012. Des dizaines de milliers de dollars ont déjà été investit sur ces stocks, il en va ainsi pour chaque année subséquentes

Année	FMQ	FMG
2012	212,000 \$	0
2013	550,000 \$	225,000 \$
2014	1,000,000 \$	400,000 \$
2015	2,000,000 \$	800,000 \$
2016	4,000,000 \$	1,600,000 \$
2017	6,000,000 \$	3,200,000 \$



Points préoccupants

- Aucun suivi des contaminants dans les élevages
- Aucune étude d'impact des contaminants sur la croissance mortalité des pétoncles / algues R&D
- Aucune entente de responsabilités et de dédommagements n'est envisagée par le promoteur
- Responsabilités et fardeaux de la preuve aux entreprise touchées en cas de pertes ou problèmes
- Aucune garantie que la poursuite des activités au quai et au parc maricole se fera sans problèmes
- Mauvaise publicité pour nos produits et aucune aide de prévue pour rétablir l'image de l'innocuité et de la qualité de nos produits
- Étude de courantométrie déficiente
- Aucun gain pour les entreprises affectées, mais tout à perdre!



Aucun suivi des contaminants dans les élevages

Il est totalement inacceptable de réaliser un tel projet à moins de 2.5km des zones d'élevages sans qu'aucun suivi des stocks ne soit réalisé avant, pendant et après les travaux

Bien qu'un système de suivi de la qualité de la chair des mollusques hors site soit mis en place, nous jugeons que les stocks de pétoncles en élevage doivent aussi faire l'objet d'un suivi, avant, pendant et après les travaux.

De plus, le protocole de suivi proposé utilise les structures d'élevage minimisant l'exposition des pétoncles à des sources de contaminant (cage à faible maillage, 7mm de diagonale, par rapport aux 31mm de maillage utilisés pour le grossissement des pétoncles)

Advenant le cas où l'ACIA demande des batteries de tests au cours des prochaines années pour s'assurer de la non contamination des stocks, qui devra payer la facture de ces tests?

Des suivis ont été proposés, le promoteur nous a mentionné avoir besoins de pétoncles à cet effet. Le promoteur ne nous a jamais recontacté.



Aucune étude d'impact des contaminants sur la croissance mortalité des naissains?

Certains travaux démontrent de forts taux de mortalité des naissains (bébés) moules lors de l'exposition aux contaminants. Qu'en est-il des naissains de pétoncles?



Dans le cas où le projet irait de l'avant, il serait nécessaire de faire évaluer le taux de mortalité et de croissance par un organisme indépendant (MAPAQ, Merinov) dans les sites d'élevage et dans des conditions d'élevage.

Il est important de mentionner qu'il n'y a aucune corrélation entre les mortalités et le taux de croissance dans les sites (fortes densités et pénurie de nourriture occasionnelle) vs les suivis qui sont faits à l'extérieure des sites, puisque la disponibilité en nourriture est plus abondante.



Une remise en suspension de sédiments dans la baie, pourrait influencer le phytoplancton, nourriture des pétoncles, (production primaire de la baie) et aussi le taux de filtration des pétoncles qui est ralenti lors d'une faible abondance de nourriture par rapport au niveau de MES



Impact des contaminants sur les algues d'élevages en R&D

Certains travaux démontrent de forts taux de mortalité des naissains (bébés moules) lors de l'exposition aux contaminants, qu'en est-il des naissains de pétoncles?

Il a été révélé que les algues absorbent les contaminants tels des éponges

Fermes Marines du Québec travaille présentement sur la mise à l'échelle commerciale de l'élevage de laminaire avec le Centre d'étude et valorisation des algues marines (CEVAM) et Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie (CRSNG)

En 2015, des algues seront en élevage dans la Baie, les travaux pourraient influencer sur les résultats de la recherche

Les algues sont élevées pour l'extraction de molécule, des perturbations dans le milieu pourraient affecter la production de certaines de ces molécules ou rendre les algues produites impropres à la consommation

Les travaux vont augmenter la turbidité de l'eau, donc influencer le taux de croissance des algues en diminuant l'apport de soleil et fausser les résultats des travaux de recherche!





Aucune entente de responsabilités et de dédommagements n'est envisagée par le promoteur

En 2013, il est inconcevable de croire que le Gouvernement pourrait détruire une industrie et ne serait pas prêt à en assumer la responsabilité !

Depuis le début des discussions avec Transports Canada («TC»), nous mentionnons qu'il est important d'avoir une entente de responsabilités du promoteur face aux problèmes et impacts que son projet pourrait occasionner aux élevages

Selon le promoteur, il n'est pas nécessaire d'obtenir une telle entente, puisqu'aucun problème ne surviendra. Les représentants du promoteur n'ont probablement jamais observé les effets dévastateurs d'un ouragan déferlant sur les côtes gaspésiennes à l'automne, ou d'une bonne tempête couplée aux grandes marées !

«En mer, rien n'est prévisible ! Mieux vaut prévenir que guérir». Nos entreprises ne pourront probablement pas guérir advenant un problème !



Responsabilités et fardeaux de la preuve aux entreprises affectées en cas d'impact

Combien coûterait et combien de temps durerait une poursuite face à un entrepreneur ayant les reins assez solides financièrement pour réaliser des travaux d'une telle envergure ou contre le gouvernement fédéral ?

Est-ce que nos entreprises, en plus d'absorber d'immenses pertes, auraient les moyens d'intenter des recours en justice ? La réponse est non !

Il est donc important de mettre en place un programme de suivi des mortalités / croissance / opérations / inventaires par une tierce partie.

Il doit y avoir une entente préalablement aux travaux qui permettrait de dédommager très rapidement les entreprises touchées par les impacts du projet

Est-ce qu'en plus de subir une augmentation des coûts de production, les entreprises doivent en plus mettre en place un projet de suivi à leurs frais ?





Aucune garantie que la poursuite des activités au quai et au parc maricole se fera sans problème

Une rencontre devait avoir lieu afin de présenter des mesures de mitigations et des informations sur le déroulement des opérations et les contraintes auxquelles nous aurions à faire face

Cette rencontre n'a jamais eu lieu

Perdre des journées de travail en mer aurait de graves impacts sur nos élevages; le nettoyage, le tri et les récoltes pourraient être affectés, influençant nos apports de revenus ou la croissance et la mortalité des pétoncles

La saison étant déjà bien occupée, le mauvais temps affectant souvent nos opérations, nous ne pouvons nous permettre de perdre aucune journée de travail en mer ni d'être ralenti dans nos opérations à quai ou au parc maricole

Serions-nous compensés si les opérations à quai nécessitaient du surtemps ou que des opérations en mer seraient annulées en raison des travaux ?

Est-ce que notre espace à quai est garanti lors des travaux ?





Mauvaise publicité pour nos produits et aucune aide prévue pour rétablir l'image de l'innocuité et de la qualité de nos produits

Bien que nous tentions de limiter la publicité négative suscitée par ce projet sur nos produits, le caractère public de cette Commission fait en sorte que les journalistes interprètent déjà nos questionnements et concluent que le projet pourrait contaminer nos provisions.

Nos clients et partenaires financiers nous posent aussi déjà cette question

Advenant un incident, aucune aide n'est prévue pour réaliser une campagne de publicité servant à redorer l'image de qualité et de l'innocuité de nos produits

Une telle clause devrait être négociée avant le début des travaux

Qu'arriverait-il si un déversement de BPC était publicisé ? L'image projetée pourrait être que la Baie serait envahie de BPC même si nos produits ne seraient pas du tout contaminés. Combien paieraient-ils pour nos produits advenant le cas, ou la demande serait-elle toujours là ?

« Une image prend des années à se construire, mais seulement quelques secondes à se détruire »



Étude de courantométrie déficiente

Nous jugeons que l'étude de courantométrie réalisée par le promoteur est déficiente car elle utilise de vieilles données prélevées ici et là

Les gens qui ont l'expérience du terrain savent très bien que les courants forment un courant giratoire dans la Baie; que la couche d'eau douce peut se déplacer dans un sens et que la couche d'eau salée peut se déplacer à contresens en profondeur

Il est impossible de prévoir comment se déplacera une particule mise en suspension

Les courants pourraient être bien plus puissants que ce qui est démontré dans l'étude, particulièrement à l'automne

Une étude de dispersion de surface réalisée au quai par une pétrolière a démontré que les particules en surface se propageaient très rapidement dans les sites d'élevage. Ce qui est contraire à la simulation proposée

Nous demandons d'effectuer une vraie étude de courantométrie 3D telle que proposée par M. V. Koutitonsky à TC en 2009 et qui n'a pas été réalisée
Coût : environ 25 000 \$

Modélisation numérique en 3D de la dispersion des particules sédimentaires remises en suspension lors du dragage du port de Sandy Beach, Havre-de-Gaspé.

Vladimir Koutitonsky, Ph.D.

HYDROSOFT SA

95, 58^E Avenue, Saint-Zotique, QC, J0P-1Z0

www.hydrosoft.ca

vgk@hydrosoft.ca

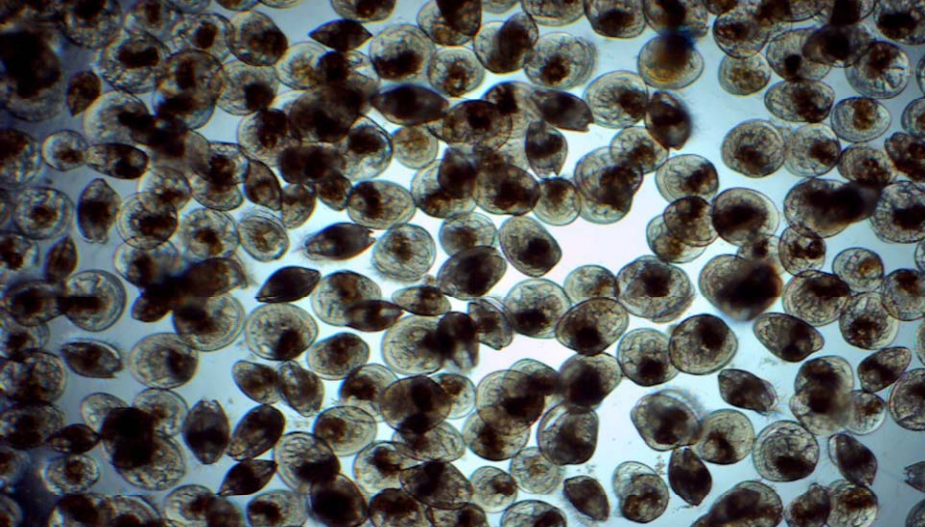


Aucun gain pour les entreprises affectées, mais tout à perdre!

- La contention en cellule dans un nouveau quai permettrait de faire de ce projet un modèle de développement / restauration durable
- Cela permettrait d'éviter les futurs conflits d'usage au quai commercial de TC
- De doter l'industrie de la mariculture et des pêches d'un endroit adapté à leurs activités
- D'accroître l'espace futur de quayage et d'avoir une nouvelle plateforme de développement économique et touristique

Bien que l'argument de TC de ne plus avoir la responsabilité de ces sédiments soit plausible, nous jugeons que les résidus en place seraient tellement importants par la suite, que cet argument est non valable, surtout que des tonnes de produits contaminés pourraient avoir été coulées dans le béton du quai commercial de TC, à Sandy Beach, lors de sa construction. Vont-ils remédier à ce problème en le décontaminant et en le reconstruisant ?

Que feront-ils à Sandy Beach du reste des contaminants toujours sous leurs responsabilités ?



Un BAPE ?

Membres de la Commission, nous jugeons que l'esprit du BAPE est d'analyser un projet et ses impacts, de déterminer des moyens de mitigations et d'atténuation des impacts et de permettre aux citoyens de se prononcer sur le projet.

Nous jugeons que le promoteur n'ayant pas de projet défini, n'était pas prêt à répondre aux questions

Le promoteur devrait arrêter son choix sur un projet et venir le présenter.

Présentement, les citoyens ne disposant pas des informations pertinentes, ne sont donc pas en mesure d'analyser les cinq options qui sont très vagues, ni de les questionner. Un document final du projet devrait donc être réalisé.

Présentement, l'accumulation des recommandations, modifications ou questions reçues de la Commission crée une confusion et nous ignorons totalement ce qui sera finalement retenu et réalisé !

La stratégie du promoteur de soumettre un projet de très grande envergure au départ, ne permet nullement aux citoyens d'avoir un aperçu des impacts, puisque chaque option présente des impacts environnementaux et économiques différents. Il serait donc primordial de les définir et de les analyser de manière précise !

Nous suggérons que le promoteur définisse mieux son projet, qu'il soit abrégé en une seule et unique proposition et, par la suite, qu'il revienne le présenter ! Que ce soit l'entrepreneur sélectionné qui vienne présenter le projet définitif devant cette Commission et non pas en cinq hypothèses de travail telles que déjà présentées

Merci de nous avoir écouté